



<https://apb56.fr>

## Revue de presse APB \_ Février 2023

2022

### Sommaire :

-  [restaurationde la Belle lloise.pdf](#)
-  [OF-20230201-marin disparu.pdf](#)
-  [OF-20230201-2 PNR Golfe .pdf](#)
-  [OF-20230131 - Locmiquélic.pdf](#)
-  [OF20230131 - désenvasement Croisty.pdf](#)
-  [OF 20230201- ETEL.pdf](#)
-  [OF 20230201 CM le Bono.pdf](#)
-  [OF 20230131 - Plouhinec.pdf](#)
-  [O.F. La mer menace en Manche est.pdf](#)
-  [nettoyage de l'ecluse d'Arzal.pdf](#)
-  [microbilles dans l'eau.pdf](#)
-  [LETTRE AUX PRESIDENTS 30 ANS UNAN56.pdf](#)
-  [Les travaux au port de St. Goustan.pdf](#)
-  [les poissons dans les parcs éoliens.pdf](#)
-  [les mouillages de Badel.pdf](#)
-  [Le catamaran de Maisonneuve échoué près de Guidel.pdf](#)
-  [INSCRIPTION VIDE-GRENIERS\\_VIDES-BATEAUX.pdf](#)
-  [Diminuer le bruit autour des chantiers sous marins.pdf](#)
-  [dauphins échoués.pdf](#)
-  [contre la capture des dauphins prise de mesures.pdf](#)
-  [AG de VGPM de Séné.pdf](#)
-  [AG de l'APPV.pdf](#)
-  [75 ans pour l'indomptable.pdf](#)
-  [\(le télégramme\) Aide financière pour le secteur maritime.pdf](#)

# La restauration de *La Belle Iloise* se poursuit

**Belle-Ile-en-mer** — Le Yachting-club de Belle-Isle, association propriétaire du cotre sardinier, a entrepris sa restauration en 2019. Elle nécessite une nouvelle mise de fonds de 55 295 €.

## Patrimoine

Le Yachting Club de Belle-Isle (YCVI), sur proposition de la mairie du Palais, a pris en charge la restauration de la copie de ce cotre sardinier, un sloop qui pêchait la sardine autour de l'île au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'expertise a été réalisée par le chantier maritime du Guip, à l'Île-aux-Moines. « Les membres du YCVI ont sorti le bateau du bassin à flot, et l'ont remis à sec au sein d'un local mis à disposition par la mairie. Le gréement a été démonté ; le bateau nettoyé et le moteur sorti ; la peinture a été décapée et le calfat retiré » a déclaré Philippe Lanco, président du YCVI.

En 2019, les charpentiers de marine ont remplacé les bordées abîmées et recalcaté entièrement la coque, laquelle a été traitée. Le bateau a pu être remis à l'eau début 2020, avant d'être convoyé à l'Île-aux-Moines début 2022. Ces travaux ont pu être réalisés grâce aux dons et aux

subventions de généreux donateurs publics et privés.

## Le label d'intérêt patrimonial

Des travaux sont à réaliser sur les bordées du fond, vers la quille (30 295 €). Ensuite, il faudra effectuer le pontage, placer le moteur déjà acquis et restaurer le gréement (25 000 €).

« 60 % des travaux ont, à ce jour, été effectués. Notre association fait un nouvel appel aux dons pour que ce bateau, qui pêchait la sardine au XIX<sup>e</sup> siècle, puisse être à nouveau utilisé au profit de passagers du XXI<sup>e</sup> siècle ». Le bateau ayant reçu le label d'intérêt patrimonial, les dons ouvrent droit à des déductions fiscales à hauteur de 66 % pour les particuliers, à hauteur de 60 % pour les entreprises.

**Contacts** : [www.yachting-club-de-belle-isle.fr](http://www.yachting-club-de-belle-isle.fr) (onglet dons) ; ou [www.helloasso.com/associations/yachting-club-de-belle-isle](http://www.helloasso.com/associations/yachting-club-de-belle-isle)



Les actions se poursuivent pour que « La Belle Iloise » retrouve son lustre d'antan.

1 PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

debout avec un long manteau noir, au enlèvement ou une autre théorie est avant qu'elles se séparent aux alen- Brest au 02 21 09 53 60.

# Un marin disparaît pendant son tour du monde

Parti en juin 2019 pour un tour du monde de trois ans en solitaire sur son voilier *Le Kesaco*, Joël Lannilis, marin du Finistère, n'a plus donné de nouvelles depuis son départ de Tahiti, le 13 octobre.

Le 1<sup>er</sup> juin 2019, à Ouessant (Finistère), au petit port de Lampaul, ses amis fêtaient le départ du navigateur Félix, de son vrai nom Joël Lannilis. À bord de son *Kesaco*, un Centurion 38, un voilier de 12 m, le marin ouessantien embarquait pour un périple de trois ans autour du monde : un « **rêve d'enfant** », un « **voyage organisé avec passion** ». Son itinéraire initial prévoyait de mettre le cap sur le Brésil, la Patagonie, avant Tahiti et la Nouvelle-Zélande.

Mais, depuis onze semaines, sa famille est sans nouvelles. Le 22 décembre, un cargo dérouté a aperçu le *Kesaco* à la dérive, ses voiles déchirées, *a priori* sans personne à bord.

Ancien marin de commerce, Joël Lannilis, navigateur chevronné, avait déjà fait deux mini-transats en solitaire selon sa nièce Émilie, qui, sur *Facebook*, a récemment posté ce message alarmant : « **Il lui est arrivé quelque chose, mais quoi ? Nous voulons savoir.** »

## Le *Kesaco* dérive près des îles Marshall

En novembre 2021, Félix arrivait aux Marquises. En avril 2022, il y a fait le carénage de son voilier. Il pensait appareiller en juillet pour la Nouvelle-



Joël Lannilis, surnommé Félix, au port de Lampaul à Ouessant, peu avant son départ pour son tour du monde en solitaire.

( PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE )

Calédonie mais il a retardé son départ : « **Gros coup de fatigue** », témoignait-il alors sur *Facebook*.

Il est arrivé finalement à Tahiti, le 10 octobre. Le 13 octobre, il annonce enfin : « **Demain, départ vers la Calédonie.** » Il prévoit d'y retrouver un ami du Conquet et d'y passer l'hiver. C'est son dernier message.

Depuis, son ami et sa famille s'inquiètent. Joël Lannilis n'est toujours pas en vue à Nouméa. Le 21 décembre, l'alerte a été donnée au Maritime rescue coordination centre (MRCC) de Nouméa, et au Joint rescue coordination centre (JRCC)

d'Honolulu, en zone Hawaï.

« **Le cargo dérouté n'a pu que constater le mauvais état du *Kesaco*, retrouvé dans la zone de secours des Fidji**, raconte Pascale Tardy, la sœur du disparu. **Personne n'a pu monter à bord à cause de l'état de la mer, personne n'a pu aller voir si Joël y était.** »

Le *Kesaco* aurait dérivé depuis le 19 octobre, soit cinq jours après son départ de Papeete (Tahiti). Un constat étrange : « **Le JRCC d'Honolulu n'a pas classé son navire comme un cas de détresse nécessitant un sauvetage vu que beaucoup de temps**

**s'était écoulé** », précise encore Pascale Tardy.

Le JRCC d'Honolulu continue à suivre la trajectoire du bateau, « **attendant une opportunité pour aller investiguer à bord, en relation avec les gardes-côtes américains** ». Le ministère des Affaires étrangères, ainsi que le consulat de San Francisco, s'occupent aussi désormais de l'affaire.

Le *Kesaco* dérive maintenant du côté des îles Marshall, en Micronésie : « **La RMI Sea Patrol, la patrouille maritime des îles Marshall, aurait pu intervenir mais rien ! Toujours rien !** », regrette Émilie qui déplore, aussi, « **l'absence de démarches de la part de l'assureur du bateau, le *Pantaenius Monaco*** ».

Pour l'association Mor Glaz (défense de la mer et des marins), « **la France doit obtenir des pays riverains qu'un sauveteur inspecte au plus tôt le navire. Que tout soit mis en œuvre afin de retrouver son journal de bord. Ou son corps** ».

La famille reste « **en attente de savoir ce qu'il s'est passé** ». Est-il passé par-dessus bord ? A-t-il fait un malaise fatal ? « **Rien n'est impossible**, confie Pascale Tardy. **On sait que la mer peut être tragique.** »

Le typ

cin

« C

po

dir

prc

Lai

re)

C

ren

dur

ba

« I

pul

Ha

19!

nav

Loi

L'e

31

nat

ba

Qa

de

ent

E

Gé



# Berric et La Trinité-Surzur au Parc naturel régional

**Saint-Armel** — Lundi, David Lappartient, président du Parc naturel régional du golfe du Morbihan, a présenté ses vœux, dans la salle Marie-Le-Franc à Saint-Armel. L'occasion de faire un point.

## Deux nouvelles communes

Lors de la présentation des vœux, David Lappartient a salué le fait que deux communes supplémentaires rejoignent le Parc naturel régional (PNR) du golfe du Morbihan, Berric et La Trinité-Surzur, par arrêté du 21 décembre, signé par la Première ministre. Le nombre de communes membres passe désormais à 35... En attendant la venue éventuelle de Larmor-Baden et de l'Île-aux-Moines, pour lesquelles des actions de partenariat sont déjà engagées.

## Une charte définissant trois axes sur l'écologie

Cette charte, conventionnée en 2014, d'une durée de quinze ans, prévoit un plan triennal d'actions à mettre en œuvre, centré autour de trois axes principaux, huit orientations et une trentaine de projets. L'axe primordial est celui de la biodiversité communale, pour laquelle la plupart des communes membres ont engagé un atlas de biodiversité communale (ABC). Le deuxième est celui de l'urgence climatique, « pour laquelle, le Parc naturel régional s'est toujours positionné en avant-garde des bonnes décisions à prendre », indique David Lappartient qui a gardé en mémoire la phrase de Jacques Chirac « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Le troisième axe concerne l'environnement et la santé.

## Des actions variées

David Lappartient a mentionné un certain nombre des actions prévues : la gestion et la valorisation du patrimoine bâti tant maritime que terrestre ; la sensibilisation aux risques côtiers avec la montée des eaux ; la mise en place de deux cents mouilla-



David Lappartient aux côtés de Michel Gignon, maire de Berric et Vincent Rossi, maire de La Trinité-Surzur, montrant chacun la plaque d'appartenance de leur commune au Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

ges écologiques ; le déploiement de la marque Parc naturel régional avec une soixantaine d'ambassadeurs ; la transition agricole et alimentaire ; les plantations de vignes dans le Morbihan ; les écoles du parc, en partenariat avec l'Éducation nationale, avec des aires maritimes et terrestres éducatives pour vingt établissements scolaires ; une communication renforcée avec la publication d'un magazine ; un partenariat avec des initiatives privées comme Ostréopolis au Tour-du-Parc, etc.

## Des aides financières

**pour les 27 communes membres**  
« Vingt-sept communes vont recevoir la somme globale de 386 000 euros, au titre de la dotation pour la biodiversité », indique David Lappartient qui s'est, par ailleurs, félicité que les mégalithes soient désormais classées au patrimoine mondial

de l'Unesco.

En conclusion, chaque commune a reçu une plaque d'appartenance au

parc naturel régional laquelle, Bretagne oblige, porte une mention en breton, *Parc ar Mor Bihan*.



David Lappartient, président, a présenté la nouvelle directrice du Parc naturel régional du golfe du Morbihan, Muriel Hascoët (à gauche), qui prend la succession de Monique Cassé, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Muriel Hascoët entrera en fonction au 1<sup>er</sup> mars.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

Th  
Ur  
En  
Pa  
écr

C  
Je  
fer  
bre  
et  
res  
ma  
Me  
viv

C  
À l'  
qui  
en  
des  
tuti  
cle  
19

V  
Jus  
cie  
dei  
doi  
pai  
sio  
pa  
de  
sui  
de  
sui

Sé  
Ur





## Locmiquélic

### Les régates d'entraînements d'hiver ont débuté



Pierre Lardon pilote la vedette « sécurité » lors des entraînements d'hiver du CNML.

( PHOTO : CNML )

Nous avons recommencé notre saison des entraînements d'hiver, samedi, en organisant une régate sur les 15 jours jusqu'au 2 avril. Ce jour-là nous disputerons une régate commune avec le club nautique de Lorient, la Breizh Cup, avec une échelle à Groix », explique Philippe Brivoal, président du club nautique des Minahouet de Locmiquélic (CNML).

Trente-neuf bateaux sont inscrits pour le moment. Le dragage du port a eu un impact sur la régate, car certains bateaux ont été mis au sec faute

de place dans le port. Pour accompagner les skippers et leurs équipages, deux vedettes, l'une pour le comité de course et l'autre pour mouiller les bouées de parcours et surtout pour assurer la sécurité, cette vedette est pilotée par Pierre Lardon : « **Je participe depuis plusieurs années aux entraînements d'hiver du CNML en qualité de bateau sécurité. J'ai eu l'occasion d'intervenir auprès de bateaux en difficulté. Pour les participants, c'est plus rassurant de savoir qu'une vedette assure la sécurité.** »

# Le désenvasement des ports passe par Tohannic

Après les sédiments de dragage des ports de Sarzeau et Vannes, les lagunes commencent à accueillir les 65 000 m<sup>3</sup> extraits du Crouesty. Ils seront traités et valorisés sur ce site. Explications.

Pourquoi ? Comment ?

## À quoi servent les lagunes de Tohannic ?

C'est un va-et-vient qui ne passe pas inaperçu ! Chaque jour, depuis ce lundi, quarante camions (soit un toutes les vingt minutes) quittent le port du Crouesty, à Arzon, chargés de sédiments issus du dragage du port, en plein désenvasement, et convergent vers le quartier de Tohannic. À l'arrière du Carrefour Market, difficile d'imaginer que se niche un site de cinq hectares composé de deux lagunes d'une capacité totale de 100 000 m<sup>3</sup>.

## Quelles sont leurs particularités ?

C'est l'un des dix sites du genre en France « qui permet de retraiter de manière exemplaire les vases portuaires », précise le maire David Robo. La plateforme a d'ailleurs été la première installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) de ce type à avoir vu le jour dans le Morbihan. Propriété de la ville de Vannes, le site est géré depuis 2019 par la Compagnie des ports du Morbihan, qui a confié le retraitement et le recyclage des sédiments à l'entreprise bretonne Salvador.

## Comment fonctionne cette plateforme ?

Elle a déjà reçu les sédiments de plusieurs dragages : les 28 000 m<sup>3</sup> extraits de l'avant-port pour construire le tunnel de Kérino, en 2012 ; les 36 000 m<sup>3</sup> du port de Vannes, en 2020 ; les 4 500 m<sup>3</sup> de Saint-Jacques à Sarzeau, en 2022. Mais l'opération la plus importante restera celle du Crouesty avec 65 000 m<sup>3</sup> qui seront extraits en deux phases, la première jusqu'en avril et la seconde, de novembre à avril 2024. « Ici, on essaie d'amener les sédiments les plus secs possible pour qu'au bout d'un an, ils puissent être valorisés. Il faut compter deux ans quand ils sont convoyés de manière hydraulique, comme ce fut le cas lors du dragage du port de Vannes car les sédiments aspirés arrivaient chargés d'eau de mer », explique Henri Angier, ingénieur à la Compagnie des ports du Morbihan.



Henri Angier, ingénieur à la Compagnie des ports du Morbihan, devant l'une des lagunes de Tohannic qui commence à accueillir les 65 000 m<sup>3</sup> de sédiments issus du dragage du port du Crouesty à Arzon.

(PHOTO: OUEST-FRANCE)

## Comment sont traités les sédiments ?

L'objectif du « séjour » des sédiments dans les lagunes est de les rendre valorisables. Ils sont donc retournés régulièrement de manière mécanique afin d'être « rincés » par la pluie et asséchés pour diminuer leur teneur en sel. « Des analyses sont réalisées avant leur transport puis au niveau des lagunes pour contrôler qu'ils ne subissent pas de dégradation », explique Michel Le Bras, directeur de la Compagnie des ports.

## Comment sont valorisés les sédiments traités ?

« Ils n'ont pas vocation à rester stockés sur le site », insiste Nicolas Proulhac, directeur général de Salvador. Deux filières de valorisation existent pour le moment : l'amendement pour l'agriculture « car, à la sortie de la lagune, les sédiments ont un PH basique qui permet de rééquilibrer les sols » et l'aménagement paysager. Les vases de Kérino ont ainsi servi à construire des murs antibruit le long de la quatre voies à La Trinité-Surzur et à renforcer une digue à Séné.

Dernièrement, les merlons de l'aire de jeu de Tohannic ont aussi été réali-

sés avec ces matériaux recyclés. « En 2021, 80 % des sédiments ont servi d'amendement agricole et 20 % ont été transformés en aménagements paysagers. En 2022, c'était moitié-moitié avec 1 % pour la fabrication de béton et de briques... D'autres débouchés sont à imaginer. » Parfois même dans des domaines inattendus. La preuve... Une œuvre artistique à base de sédiments valorisés sera dévoilée en mars, au musée de La Cohue.

## Combien ça coûte ?

L'opération de dragage, de traitement et de valorisation des sédiments du Crouesty, par la technique du lagunage, est estimée à 5 millions d'euros. Soit environ 100 € le mètre cube. Le traitement à terre est quatre fois plus cher que le clapage en mer.

Cette solution peut encore être utilisée par la Compagnie des ports en fonction de la qualité des sédiments portuaires. Mais elle reste beaucoup plus impopulaire...

## Quelles perspectives pour les lagunes ?

Elles continueront à être gérées par la Compagnie des ports du Morbihan au moins jusqu'en 2029, date de fin de la concession. Elles pourront recevoir les sédiments issus des dragages d'autres ports. D'autant plus qu'un plan de dragage a été établi par le gestionnaire portuaire. Les lagunes ont été créées pour accueillir ce type de sédiments mais le site pourrait accueillir aussi des déchets non inertes et non dangereux.

Lionel CABIOCH.



Etel

## Une nouvelle protection pour un bateau du Sdis 56



Le lycée maritime d'Etel a livré une araignée et filet de protection pour un semi-rigide du SDIS 56.

PHOTO : OUEST FRANCE

Mercredi, des élèves de la classe de terminale NPM (Navigant pont machine) du lycée maritime et aquacole d'Etel ont confectionné et livré, une nouvelle fois, une araignée et filet de protection pour un semi-rigide du Sdis 56.

Après un partenariat de plus de huit ans avec ce dernier, c'était au tour du bateau de Plouhinec de profiter de cette fabrication.

Le filet du dessous est fixé avec de la toile de chalut afin de protéger le fond du bateau, lorsque celui-ci vient s'échouer rapidement sur la côte. Celui du dessus est fabriqué avec du cordage polyéthylène, il est

croisé et permet aux sapeurs-pompiers de pouvoir s'accrocher ou embarquer plus facilement.

Philippe Justom, chef de centre depuis peu, est venu récupérer le bateau. « **C'est avec plaisir que je suis venu, sachant que le fils de Patrice Le Gall est sapeur volontaire à la caserne de Plouhinec** », précise-t-il.

Pour cette circonstance, Patrice Le Gall et Yannick Perron ont décidé, dans le cadre d'un partenariat et d'entraide locale, de limiter le coût pour la brigade de Plouhinec. Ce bateau et son voisin de Belz intervenant souvent en ria d'Etel.



chiffre loin d'être anodin, dans un **faciliter cette disponibilité.** » Cela **ble** », commente le lieutenant Allano. **taie (15 ans) : Wilfried Léja.**

## Semaine du Golfe, oui ; Route de l'amitié, non

**Le Bono** — Le premier conseil municipal de l'année s'est déroulé lundi. Au menu, des conventions concernant les manifestations de l'année, mais aussi un nouveau règlement intérieur du conseil.

L'édition 2019 de la Semaine du Golfe avait été ajournée en raison du Covid-19. Cette fois-ci, la commune ne ratera pas l'événement, qui se déroulera du 15 au 21 mai. L'objectif de ce projet est de créer, hors période estivale, un rassemblement maritime populaire, culturel et touristique, d'accès gratuit, sur différents sites du bassin de navigation du golfe du Morbihan.

Le port du Bono accueillera deux flottilles : les bateaux de travail (mercredi 17) et la flottille de plaisance de 8 mètres (jeudi 18). Les élus ont voté à l'unanimité la convention de partenariat entre la commune et l'association de la Semaine du Golfe.

« **Et la Route de l'amitié, elle est annulée ?** » questionne Gaëlle Mandart Beyssac, élue de la minorité. « **En effet, la commune a été sollicitée par l'organisation de ce rassemblement de bateaux. La demande a été étudiée et une estimation du coût de cette manifestation a été effectuée avec les services municipaux. On ne peut se permettre d'accueillir et la Semaine du Golfe et la Route de l'amitié la même année ; cela déséquilibrerait trop le budget maritime**



En 2017, la commune avait accueilli la Route de l'amitié (photo) et la Semaine du Golfe. Cette année, seule la deuxième manifestation animera le petit port au mois de mai.

( PHOTO : ANTOINETTE OUEST-FRANCE )

qui supporte seul ce coût », a expliqué le maire, Yves Drévès.

### Doléances pour plus de démocratie

Acté en début de mandat, le règlement intérieur du conseil municipal a été réactualisé. La minorité n'a pas manqué l'occasion de demander des avancées sur la démocratie locale.

« **Pourrait-on donner la parole aux citoyens, leur permettant de poser des questions directement au conseil municipal ? Cela se fait dans certaines communes, à la fin du conseil ou par l'intermédiaire d'un formulaire sur internet** », demande

Salomé Toitot, élue de la minorité.

Requête rejetée par le maire, qui considère que « **les citoyens peuvent faire des demandes écrites à la majorité ou à la minorité. Ces doléances peuvent être étudiées en commission ou lors des questions diverses en fin de conseil.** »

« **Dans le nouveau règlement, il est fait mention du référendum local. Mais il n'y a rien sur la consultation pour avis des électeurs** », poursuit l'élue de la minorité. Ce dispositif permet à un cinquième des électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune de demander qu'une consultation, sur toute affaire relevant de la compétence du conseil municipal, soit inscrite à l'ordre du jour. Sur ce point, la minorité n'a pas obtenu de réponse.

Par contre, le maire cède sur la possibilité aux élus minoritaires de se suppléer dans les commissions. « **Alléluia !** » souffle Mickaël Le Mouroux, chef de file de l'opposition, qui demandait cela depuis le début de la mandature.

## Travaux pour un nouvel accueil de la mairie

A c  
sai  
le  
rou  
eff  
ani  
vo  
fén  
l'éc  
org  
L  
cyc  
les  
U1  
dis  
lic  
plu

Br  
Sa

Les  
de

ains bateaux ont été mis au sec faute de sécurité. »

## Plouhinec

### Le sable sous toutes ses coutures à l'école Arlecan

Table et paysages, c'est le thème choisi pour le travail pédagogique mené dans les AME (Aires marines éducatives) de plusieurs écoles.

Grâce au fonds européen Leader, un nouveau matériel pédagogique permet de poursuivre le travail déjà engagé au sein des AME, sur le sable et les paysages. Cette action, menée dans les écoles des huit communes du site, est pilotée par Nicolas Le Garff, animateur du grand site dunai-

er. Leader est un programme d'initiatives communautaires en faveur du développement rural et du potentiel du territoire. Cinq outils sont mis à disposition des enseignants : une boîte à sables avec un souffleur pour comprendre l'action du vent sur le sable, des loupes binoculaires pour observer sa composition, une maquette du littoral du grand site Gâvres Quiberon sur laquelle les enfants placent des cartes pour distinguer les différents paysages et les activités humaines, les outils pour fabriquer du sable à partir d'un morceau de roche et des



La maquette des dunes du grand site Gâvres Quiberon où les élèves placent des cartes.

PHOTO : OUEST-FRANCE

photos de traces humaines animales ou mécaniques sur le sable, que les élèves doivent identifier.

Vendredi, Nicolas Le Garff était à l'école Arlecan pour faire découvrir ces outils, que les enseignants des différentes classes pourront emprunter et utiliser.



# Dans le Val de Saire, la mer menace l'agriculture

Conséquence du changement climatique, des brèches se forment dans les cordons dunaires du nord-est de la Manche. La mer pénètre des terres où les bovins pâturent.

C'est une des conséquences du changement climatique. Dans le Val de Saire (Manche), les submersions marines, désormais régulières en hiver, affectent l'activité agricole. « Le cordon dunaire se rétrécit et s'aplatit. Les premières brèches, qui ont laissé passer la mer, sont apparues en 2005, indique Ludvine Gabet, garde du littoral au SyMEL (Syndicat mixte espaces littoraux de la Manche). L'érosion touche maintenant 70 % de la côte. » Des infiltrations d'eau de mer gagnent jusqu'aux prairies plus éloignées. Depuis deux ans, quatre des huit marais entre Fermanville et Gatteville-le-Phare ne peuvent plus être exploitées par les éleveurs laitiers et allaitants (viande bovine). Toutes les clôtures, prises dans le sable, ont été déplacées, il y a quatre ans.

Dans ces zones humides, où les bovins ont toujours pâture au printemps et en été, l'eau de mer se mélange désormais à l'eau pluviale au cours de l'hiver... Avec la progression de la salinisation, la flore change, des joncs se développent. La qualité et la durée de pâturage se réduisent.

Comme à Vicq-sur-Mer où, facteur aggravant, le sable charrié par la submersion marine bouche l'ouvrage hydraulique censé drainer le marais. « Le changement s'opère en moins d'une génération. C'est très rapide. En 2021, il y avait encore des bœufs ici. » Le principal exploitant agricole, un producteur laitier, s'apprête à mettre fin à son activité, faute de solution de repli. Il est le second à ne pas renouveler sa convention. D'autres pourraient suivre.

**« On ne va pas ériger un mur de l'Atlantique »**

Propriétaire de 236 ha sur cette bande littorale de 20 km, le Conservatoire du littoral Normandie a signé dix-huit conventions avec des exploitants agricoles, des éleveurs de bovins, sur 122 ha. En France, sur dix sites pilo-



À Vicq-sur-Mer, dans le Val de Saire, la mer pénètre dans les marais, chaque hiver, depuis cinq ans. Ici, vue aérienne, du cordon dunaire et de la zone humide.

PHOTO : HAGUE DRONE, SYMEL

tes appartenant au Conservatoire du littoral, dont la baie de Lancieux (Côtes-d'Armor) et l'estuaire de l'Orne (Calvados), le projet Adapto explore des solutions face à l'érosion et à la submersion marine.

« On travaille depuis cinq ans pour anticiper les changements avec les agriculteurs, explique Régis Leymarie, délégué adjoint au Conservatoire du littoral Normandie. Mais on ne va pas ériger un mur de l'Atlantique pour empêcher les submersions marines. »

Deux études lancées en 2020, suite à une convention entre le Conservatoire du littoral et la Chambre d'agriculture de Normandie et actuellement rendues publiques, servent de piste de réflexion quant à l'avenir des espaces naturels du Val de Saire et de l'estuaire de l'Orne, les deux principaux territoires normands confrontés à la montée des eaux. Dans le Val de Saire, l'étude a déjà fait évoluer le

cahier des charges qui est imposé aux agriculteurs. Par exemple, la réduction du nombre d'animaux et un pâturage retardé quand le milieu naturel a changé (prairies humides, marais saumâtres).

L'autre étude, consacrée à l'estuaire de l'Orne, interroge sur l'avenir de la digue de Cagny. Le coût d'entretien de cet ouvrage de deux kilomètres qui protègent les polders agricoles (150 hectares exploités par dix agriculteurs), est « colossal ». Les nappes d'eau salée s'infiltrant de plus en plus à travers les enrochements de cette digue, qui avait rompu en 2011.

Est-ce que demain, ces polders agricoles, submergés, deviendront des prés-salés ? Les moutons remplaceront-ils les bovins ? « La réponse appartient à la profession agricole. » De nouvelles réserves foncières pourraient aussi être nécessaires pour assurer le repli stratégique des sièges d'exploitation.

Pas simple. Dans le Val de Saire, la salinisation touche environ 15 % de la surface agricole gérée par le SyMEL et propriété du Conservatoire du littoral. Aucun projet d'installation agricole n'est prévu dans les dix ans à venir. « Les départs ne sont pas remplacés. » Les vaches et les bœufs risquent bien de disparaître de cette bordure littorale.

Guillaume LE DU.

## ACHAT DE BOIS FORESTIER SUR PIED

- Mini 400 m<sup>3</sup> ou 2 ha
- Toutes essences et qualités
- Travail soigné
- Paiement comptant

**For'Est**  
06 25 50 89 85  
forest.bureau@gmail.com  
RCS Nanterre B 499 154 193

## Marchés agricoles

### Porcs



| Semaine du 16 au 20 janvier 2022 |        |        | Marchés européens *EPMP |                     |         |
|----------------------------------|--------|--------|-------------------------|---------------------|---------|
| Marché de Plérin                 | 56 TMP | 60 TMP |                         |                     |         |
| Lundi 16 janvier                 | 1,907  | 2,057  | ↗                       | Pays-Bas (kg carc)  | 1,80 ↘  |
| Jeudi 19 janvier                 | 1,957  | 2,107  | ↗                       | Danemark (kg carc)  | 1,572 ↘ |
| Coches                           | 1,318  |        | ↗                       | Espagne (kg vif)    | 1,690 ↗ |
|                                  |        |        |                         | Allemagne (kg carc) | 1,94 =  |

\* EPMP: Estimation Prix Moyen Producteur

Cette nouvelle présentation a été établie de façon à faciliter la lecture des prix au niveau de la production entre les différentes cotations européennes

une période de très grande tension budgétaire et sociale. Heureusement, les Français restent accrochés au VBF dans leur consommation domestique et dans les cantines, en revanche au restaurant il y a plus de viande étrangère que française. On ne peut pas pour autant blâmer les restaurateurs qui cherchent par tous les moyens à amoindrir leurs coûts de production face à l'envolée des prix des matières premières et de l'énergie.

Les marchés dans leur ensemble restent régis par la loi de l'offre et de la demande et si certains veulent amoindrir les effets du marché en contractualisant la production soit pour assurer un revenu aux éleveurs ou une sécurisation d'approvisionnement pour les industriels, c'est toujours l'équilibre entre l'offre et la demande qui reste la règle.

## TÔLES LAQUÉES

Jusqu'à 11 m !

Anticondensation : 7016, 5008, 9005

DIVERS 8,90€ le m<sup>2</sup> TTC

TSA - 35 - L'Hermitage  
Rte de Cintré  
Tél : 06 79 46 67 77

RCS Rennes B 342 988 292



viale règne dans la salle. Chacun fait appel à Carole Daniel, chargée de prévention à la Clarpa 56 (Comité de liaison des associations de retraités et personnes âgées), ou à son voisin ou voisine pour l'aider à comprendre comment mieux utiliser son téléphone, sa tablette ou son ordinateur.

« Le café connecté permet de se familiariser avec le numérique en toute convivialité, indique Carole Daniel. La bonne ambiance est indispensable pour bien comprendre, sans stress. Ils arrivent en disant je suis nul. Mais ils se rassurent mutuellement et tout se passe très bien. »

### Internet, un outil indispensable

Caroline, une participante, a intégré le café connecté parce qu'elle ne s'est jamais intéressée à l'informatique. « Mais aujourd'hui, c'est un outil indispensable. On est obligé de s'y mettre. Je viens pour être rassurée, parce qu'on a peur de se faire arnaquer avec internet. »

Une de ses camarades, Martine, elle est venue se perfectionner en informatique. « Pendant ces deux heures, j'ai appris à transférer mes photos de mon portable à l'ordinateur, à les classer. Finalement, c'est assez simple, mais il faut connaître



Une douzaine de personnes sont venues participer au café connecté, organisé par la Clarpa 56 et l'espace Autonomie-Santé-Est-Morbihan.

la marche à suivre et pratiquer. »

Quant à Maïté, elle trouve que c'est une excellente idée de venir ici. « Nous, les seniors nous devons porter de l'intérêt et acquérir ces nouvelles technologies, pour ne pas rester sur la touche. »

### Plusieurs thèmes abordés

Chaque séance dure deux heures. Un thème proposé est abordé par l'animatrice : transférer des photos sur son ordinateur ou sa tablette ;

classer et stocker ses photos ; découvrir le site de sa commune ; découvrir les fonctions pratiques de son smartphone ; trouver un itinéraire et découvrir sa maison vue du ciel ; scanner vos documents à partir du smartphone ; réécouter une émission grâce aux podcasts ; découvrir les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). Le prêt d'une tablette est possible pour une séance découverte.

**Lundis 6 et 20 février, 6 et**

## Arzal

### Depuis deux semaines, l'écluse du barrage fait l'objet d'un gros nettoyage

Depuis deux semaines, l'écluse du barrage a été mise à sec et fait l'objet d'un gros nettoyage. « L'objectif est d'une part une opération de maintenance, indique Aldo Pinasso, responsable du pôle eau potable et hydraulique. D'autre part, ce check-up prépare les travaux de la future écluse anti-salinité, prévue en 2026. »

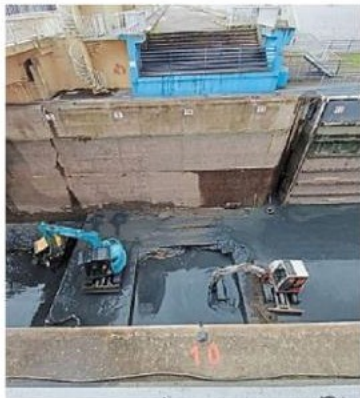
À partir de lundi 30 janvier, un cabinet d'études spécialisé en génie civil effectuera un diagnostic complet, avec relevés géométriques, afin d'établir un plan précis d'études de faisabilité, de conception, réglementation, qui sera suivie d'un appel d'offres.

« La phase d'études préalable détaillée est en cours et prépare à la

conception des travaux, ajoute le responsable Eau et Vaine. L'écluse rouvrira le 10 février. »

Construit en 1970, le barrage d'Arzal n'a pas trop souffert de ses 52 ans de services. « Nous n'avons pas eu de mauvaises surprises. Il n'y a pas trop de fissures, ni de dégradations importantes. Visuellement, l'écluse est en bon état. L'ingénieur génie civil nous en dira davantage après son inspection. »

Pour rappel, ces travaux d'écluse anti-salinité visent à préserver la réserve d'eau potable en amont en maîtrisant la remontée des eaux salées (article Ouest-France du 8 novembre 2022).



Check-up complet pour l'écluse du barrage.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

# Les billes en plastique échouent à Pornic

La mairie a porté plainte contre X hier. Une importante pollution aux microplastiques est observée sur plusieurs plages de la commune.

Personne ne connaît encore l'ampleur de la pollution survenue à Pornic (Loire-Atlantique), en fin de semaine dernière. Des milliers de microbilles de plastique sont arrivées par l'océan sur plusieurs plages de cette station balnéaire du sud de Nantes.

Ces granulés, aussi appelés « larmes de sirène », servent à l'industrie pour fabriquer quantité d'objets du quotidien. Comment sont-elles arrivées ici ? L'hypothèse la plus probable est celle de la chute d'un container au large de l'océan Atlantique.

Le même phénomène s'était déjà produit, en décembre, sur des plages du sud Finistère, puis, début janvier aux Sables-d'Olonne (Vendée). Le maire vendéen, Yannick Moreau, avait porté plainte contre X. Son homologue pornicais, Jean-Michel Brard, a fait de même. « **C'est une pollution plus insidieuse qu'une marée noire, car transparente, s'agace ce dernier. Mais les dégâts sur la faune et la flore seront considérables.** »

« On estime que 160 000 tonnes de ces granulés s'échouent sur les plages chaque année en Europe, s'indigne Lucie Padovani pour la fondation Surfrider. **Tant que les indus-**



*Les granulés plastiques industriels (GPI) sont encore visibles sur la plage de la Source, à Pornic.* | PHOTO : OUEST-FRANCE

**triels ne déclareront pas toute perte de cargaison, les enquêtes pour retrouver les responsables – et dédommager les collectivités – sont très, très compliquées. »**

Impossible d'organiser un nettoyage d'envergure. D'autant qu'après le coup de vent lié à la tempête *Gérard*, beaucoup de granulés se sont déjà mélangés au sable. « **En se désagrégeant, ils vont être avalés par toute la chaîne alimentaire aquatique, de l'alvin au poisson** », s'agace Clément Sorin, pêcheur près de Pornic. Et, pour finir, par l'homme.

Kate STENT.



## Groupe de travail pour l'organisation de la fête des 30 ans (GT30)

Chers présidents,

Comme vous le savez, l'UNAN 56 organise le samedi 6 mai sur le port de Vannes (rive gauche) une grande fête à l'occasion de ses trente ans. Cette fête est celle de toutes nos associations adhérentes. Vous en trouverez en pièce jointe le programme prévisionnel.

Afin d'activer la mobilisation de toutes nos associations lors de l'assemblée générale de l'UNAN 56 à la Maison des Associations de Vannes le samedi 25 février, vous trouverez ci-dessous la liste des tâches qui relèvent de chacune de nos associations :

- dès que les **affiches** seront imprimées, procéder sur chacun de vos sites à leur mise en place dans les capitaineries, clubs nautiques, magasins spécialisés, chantiers navals... Diffuser de même les flyers détaillant le programme. Si nous disposons des affiches elles pourront être distribuées lors de l'assemblée générale. L'affiche reprendra un tableau réalisé par Gildas Flahault.

- Engager rapidement le recrutement de **bénévoles** qui seront indispensables lors de la journée du 6 mai aussi la veille et le lendemain : le groupe de travail a estimé à 50 le nombre de bénévoles s'engageant chacun pour des vacations de l'ordre de 3 heures. Communiquer au GT COMM ([gtcommunication@unan56.bzh](mailto:gtcommunication@unan56.bzh)):

- ✓ Le nom de votre association
- ✓ les noms, n° de téléphone portable et mail, des bénévoles de votre association afin de réaliser les plannings d'activités.

- Nous communiquer avant le **31 mars 2023**, les noms de vos adhérents souhaitant engager des ventes lors du **vide-bateaux**. Pour vos adhérents, cette participation est gratuite. Pour des non-adhérents, une participation de 20€ sera demandée. Une à trois tables (Longueur 2,20m) seront mises à la disposition de chaque association qui pourra y présenter ses activités en sus de la présentation du matériel à vendre. *Aucune activité professionnelle commerciale n'est autorisée.*

- pour la prise en charge de tous les aspects logistiques de cette journée, le groupe de travail souhaiterait pouvoir répartir chaque tâche ou **chaque poste à la charge d'une association**. La liste de ces tâches sera présentée pour inscription lors de l'AG.

En vous remerciant par avance de l'engagement de votre association et dans l'attente de nous retrouver lors de l'assemblée générale, bien cordialement,

Par délégation du président,  
Jacques de Certaines, coordinateur du GT 30

PJ : programme prévisionnel + Formulaire Inscription Vide-Greniers/Vide-Bateaux

## FÊTE DES 30 ANS DE L'UNAN 56

### Programme prévisionnel du samedi 6 mai 2023

- 9h30 : Ouverture du site et de la buvette, début du vide-bateaux.
- 11h-12h : Chants de marins « Les Bourlingueurs ».
- 12h30- 13h : Anciens du bagad de Lann-Bihoué
- 11h30 – 14h30 : possibilité de restauration légère à un food-truck.
- 13h30 – 14h : démonstration de percution d'un canot de survie.
- 14h – 16h : entretien des gilets (sur une table tenue par le Comptoir de la Mer sans activité commerciale).
- 14h-14h30 : Intervention du CROSS-A (sous barnum) : organisation et missions du CROSS
- 14h30- 15h : Présentation du navire vénète et de sa maquette de chantier, (sous barnum) par l'association Mor Er Wenediz.56.
- 15h-15h30 : Intervention du CROSS-A : comment et quand déclencher une intervention.
- 15h30 – 16h : Anciens du bagad de Lann-Bihoué
- 16h 17h : fin du vide-bateaux et démontage.
- 17h-17h40 : chants de marins « Les gars d'la cale ».
- 18h-19h : Cérémonie officielle des 30 ans avec interviews (par un professionnel) du président et anciens présidents ainsi que des personnalités invitées et des sponsors. En parallèle, projection de dessins humoristiques de Nono, dessinateur du télégramme. Projection d'une petite vidéo sur l'histoire de l'Unan 56.
- 19h-21h30 : pôt et mange-debout (sur inscription) avec le groupe de jazz « BBS Jazz ».
- 21h30 : fin de la journée.



# « Les travaux sans fin » du port de Saint-Goustan

Mélissa Huon

● C'est reparti. Les travaux de réfection des quais de Saint-Goustan ont repris en ce mois de janvier. D'ici le 10 février, les ouvriers devraient avoir fini le pont, qui représente sans doute « la partie la plus complexe des travaux », selon Marie Dubois, maire-adjointe déléguée aux travaux de la ville d'Auray. Une fois ce cap passé, ils entameront le quai Martin. « Ce sont des travaux sans fin, lorsqu'ils arrêteront en juin, ils repartiront en septembre », poursuit l'adjointe.

## Un travail de prévention

En effet, chaque année, la mairie alloue un budget de 50 000 € à la réfection des quais de Saint-Goustan. Mètre par mètre, les ouvriers récupèrent les pierres tombées dans la vase, les remettent, les rejoignent et les recèlent.

Les quais subissent de nombreuses contraintes et durant cette réfection - par une entreprise spécialisée dans les ouvrages maritimes - est tributaire des marées. « C'est avant tout un travail de prévention pour conserver ces ouvrages précieux qui coûtent cher », conclut Marie Dubois.



Tous les ans, la mairie d'Auray alloue un budget de 50 000 € à la réfection des quais de Saint-Goustan. Le Télégramme/Mélissa Huon



La Région Bretagne votera son budget au mois de février. Le contexte économique inquiète. Les aides au secteur culturel seront-elles maintenues ?

Pour 2023, nous partons sur un budget de la culture constant d'un montant de 29 millions d'euros, avec une augmentation de 100 000 € pour des projets nouveaux. Les aides seront donc maintenues et tous les secteurs seront traités avec équité. Il n'y a pas d'incertitude ou d'inquiétude particulière à avoir, quel que soit le secteur. L'idée est de ne pas déstabiliser les acteurs culturels, ils le sont déjà suffisamment. Le contexte est très perturbé depuis trois ans. La crise du coronavirus a démarré en mars 2020. Notre réponse, c'est que la Région Bretagne est toujours là aux côtés des acteurs de la culture.

**Avec l'inflation, une aide qui se maintient va tout de même diminuer...**

Je me permettrais de dire que beaucoup de collectivités ont décidé d'arrêter des dispositifs ou de baisser leurs subventions. Ce n'est pas le cas de la Région Bretagne. Nous sanctuarisons le budget de la culture et nous l'augmentons de 100 000 € pour des projets nouveaux. C'est un message politique fort dans un moment où d'autres collectivités n'ont pas du tout fait ce choix.



La Région Bretagne a choisi le Collectif des festivals comme opérateur pour accompagner les acteurs culturels, tous domaines artistiques confondus, sur les questions environnementales.

[ PHOTO : ARCHIVES OUEST FRANCE ]

**La perspective des Jeux Olympiques 2024 inquiète les organisateurs de festivals, qui craignent de devoir annuler ou reporter leurs manifestations. La Région Bretagne réclame des garanties au gouvernement. Cette demande a-t-elle été entendue ?**

Des réponses ont été fournies pour les festivals d'envergure, qui mobilisent des forces de l'ordre mobiles, comme les Vieilles Charrues ou le Festival interceltique de Lorient. Cela, c'est réglé. Pour les autres, la circulaire du 15 décembre du ministre de l'Intérieur a assez peu précisé les choses. Une lettre a été adressée le 29 décembre à la ministre de la Culture. Je l'ai également interpellée, au nom de Régions de France, lors de la Biennale internationale du spectacle de Nantes, les 11 et 12 janvier. Nous souhaitons avoir toutes les réponses pour le début de l'été de façon à ce que les festivals puissent préparer leur édition 2024 dans de bonnes

conditions.

**L'égalité homme-femme figure en bonne place dans les orientations culturelles de la Région Bretagne pour la période 2023-2028. Quels sont vos leviers pour aboutir à une égalité effective ?**

Un travail sera fait afin d'évaluer et de mesurer sur la durée la juste répartition des aides allouées aux projets portés par les femmes et aux projets portés par les hommes. Nous aurons une attention particulière pour le respect des obligations légales en matière d'égalité de rémunération entre hommes et femmes. Enfin, la mise en place d'indicateurs sexués sera demandée à tous les opérateurs culturels afin de tendre vers une parité dans les productions de toute nature. Nous allons à terme vers une égalité conditionnalité des aides.

**Dans vos orientations, vous introduisez aussi la notion de matrimoine.**

**« Matrimoine ». Que leur répondez-vous ?**

Si nous arrivons à nous mettre d'accord sur un terme non généré, comme transmission ou héritage, nous enlèverons matrimoine et patrimoine. Tant qu'on ne sera pas sur un terme non généré, on dira les deux. Ma posture, c'est l'équité de traitement par rapport aux hommes et aux femmes. Il faut qu'on arrête la biologisation.

**La question du développement durable est partout présente. Comment pouvez-vous encourager la décarbonation du secteur culturel ?**

Nous avons choisi un opérateur pour accompagner les acteurs culturels, tous domaines artistiques confondus, sur les questions environnementales. Il s'agit du Collectif des festivals qui compte six salariés et dont la création remonte à 2005. Il propose des formations concernant le bilan carbone, la gestion des déchets, la restauration, les éclairages économes en énergie, le covoiturage... Ce sera au Collectif des festivals, dans chaque domaine, de nous dire quelles sont les priorités. Par la suite, la Région intégrera progressivement des critères d'éco-conditionnalité dans ses dispositifs d'aide.

*Recueilli par*  
**Olivier MÉLENNEC.**

## Des poissons suivis à la trace dans les parcs éoliens

Des poissons ont été opérés et équipés d'émetteurs sonores. Ainsi des scientifiques vont étudier la fréquentation des actuels et futurs parcs éoliens en mer. Dont celui de la baie de Saint-Brieuc.

### L'initiative

Comment les poissons fréquentent-ils les parcs éoliens en mer ? Comment se comportent-ils et sont-ils perturbés ? Pour tenter d'en savoir plus, des études d'ampleur sont en cours. À Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), des requins, des raies, et des homards ont été « marqués » au moyen de petits émetteurs sonores équipés de batterie. Le signal, différent pour chacun, est ensuite reçu par d'autres appareils placés dans des bouées. « Les récepteurs captent les passages des poissons, cela permet de connaître leurs mouvements », explique Lydie Couturier, responsable scientifique du projet pour France énergies marines.

### En baie de Saint-Brieuc aussi

Cela s'appelle de la télémétrie acoustique. Les scientifiques sont un peu comme des enquêteurs qui repèrent les émissions de téléphones portables ! L'intérêt ? « En suivant à long terme des espèces ayant différents comportements de déplacements et divers degrés de sensibilité aux



Opération de marquage à bord d'un palangrier, dans la zone du parc éolien au large de Saint-Nazaire : un émetteur sonore est placé sur une raie, un peu comme un piercing et les récepteurs sont plongés en mer.

[ PHOTO : FRANCE ÉNERGIES MARIENES ]

champs électromagnétiques, nous pourrions mieux évaluer les effets des parcs éoliens en mer sur les



peuplements de poissons et crustacés », détaille Lydie Couturier. Deux programmes sont lancés.

L'un en Manche, dans les parcs de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) et Cousseulles-sur-Mer (Calvados), en construction. L'autre en Méditerranée et en Atlantique. Depuis cet été, dans le parc de Saint-Nazaire, en exploitation, 65 poissons sont suivis.

Comment installer ces émetteurs sonores ? « Pour les raies, par exemple, on a fait une sorte de piercing », image Lydie Couturier. Huit sorties ont été effectuées à bord d'un palangrier pour prélever et poser ces émetteurs. Les récepteurs, eux, ont été implantés au sein de milieux divers : roches, algues, sable. « On veut comprendre comment les différents habitats sont fréquentés. » Douze récepteurs ont été positionnés dans le parc et deux le long du câble de raccordement, « de telle sorte qu'ils ne gênent pas la pratique de la pêche ».

Il faut aller récolter les données stockées trois fois par an. Ces deux programmes mobilisent 2,3 millions d'euros de financement. Au total, plus de 450 poissons ont été marqués en Manche, Atlantique et Méditerranée.

**Matthieu MARIN.**

## La Bretagne en bref

Un « plan loup » en préparation dans le Finistère

Le trio Pêr Vari Kervarec va jouer à Paris et au Japon



## **SÉNÉ • Deux poussins du club d'athlétisme sacrés champions de cross-country**

Dimanche 22 janvier, 50 Athlètes de l'Entente athlétique Séné Elven ont participé au championnat départemental de cross à Caro sous un temps glacial. Six athlètes étant dans les vingt premiers, avec deux champions départementaux et quatre équipes dans le top 10 : Jadélia Martingoulet (poussine) : championne départementale cross et Malo Ezanic (poussin) : champion départemental cross. La qualification régionale de cross se tiendra le 5 février à Saint-Marc-Le-Blanc avec, en benjamine : Yuna Ezanic et en minimes : Corentin Lheureux, Louis-Tamim Rouxel, Augustin Boucher, Margaux Bédard, Lizon Swierk, Emma Basle et Hanaë Gégouic ; en junior : Benjamin Lheureux.

## **Les Mouillages du Badel mettent le cap sur l'hébergement des annexes**

● Après avoir été président de l'association des Mouillages du Badel, à Séné, de 2010 à 2017, Pascal Serre vient d'être réélu. Il répond à nos questions.

### **À quoi sert votre association ?**

Notre association, qui est la plus petite parmi celles des mouillages de Séné, a un rôle de conseil en ce qui concerne l'organisation et le bon usage des corps-morts. Nous assurons aussi la défense des intérêts de nos adhérents, tout en créant des liens d'amitié et de solidarité entre utilisateurs.

### **Quels sont vos projets pour 2023 ?**

Comme chaque année, nous organiserons cet été un grand pique-nique à Boed entre adhérents. Sur le long terme, le projet qui nous préoccupe est l'hébergement des annexes, qui

ne devront plus être visibles comme l'a décidée la Direction départementale des territoires et de la mer.

### **Faites-vous partie des associations qui aideront à l'organisation de la**

### **Fête des voiles rouges ?**

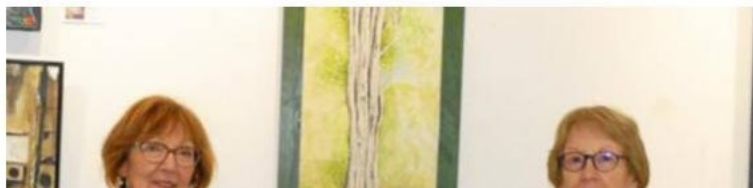
Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu d'arrangement possible entre la Ville et les Amis de Port-Anna, nous sommes solidaires avec ces derniers et nous ne participerons donc pas.



Pascal Serre est le nouveau président des Mouillages du Badel.

## **Une trentaine d'artistes de l'Atelier Bleu exposent jusqu'au 4 février**

● L'Atelier Bleu, association d'artistes amateurs à Séné, est toujours aussi active. Avec trois expositions cette année, les adhérents sont sur tous les fronts. Après avoir offert des toiles et





## Le catamaran de Maisonneuve retrouvé... sur une plage à Guidel

Victime d'un chavirage à 360 milles du cap Finisterre, le 13 novembre dernier lors de la Route du Rhum, le catamaran ORC 50 « Addictive Sailing » du Granvillais Briec Maisonneuve s'est échoué après deux mois de dérive sur une plage à Guidel. Après le fort coup de vent qui a balayé les côtes bretonnes ce week-end, la mer lui a rendu son catamaran... Le multicoque s'est échoué non loin du chantier où il a vu le jour à Lorient. Sur sa page Facebook, le skipper a résumé la situation : « La fin de l'Addictive Sailing... » Lundi, profitant de la marée basse et d'une accalmie météo, le multicoque a pu être enlevé par une grue. (Photo Briec Maisonneuve)



FOOTBALL

# Rennes, usine à jeux

**Organisateur : Association** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS**

**Personne physique**

se déroulant le \_\_\_\_\_ à Ville : \_\_\_\_\_

***Je soussigné(e),***

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le ..... à Département : ..... Ville : .....

Adresse : .....

CP ..... Ville : .....

Tél. .... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° .....

Délivrée le ..... par .....

N° immatriculation de mon véhicule : .....

***Déclare sur l'honneur :***

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

**Fait à** ..... **le** .....

Signature

*Ci-joint règlement de \_\_\_\_ € pour l'emplacement pour une longueur de \_\_\_\_ mts*

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation



# Avec Greenov, la mer redevient monde du silence

Réduire le bruit sous-marin lors de travaux côtiers, maritimes ou *offshore*, nocif pour l'écosystème, c'est possible grâce à une membrane antibruit développée à Vannes.

Qui dit pollution des océans, dit plastique, nappes d'hydrocarbures... Pourtant, il y a une autre forme de nuisance maritime, tout aussi nocive : le bruit. « Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prédit une disparition progressive de nombreuses espèces marines. Parmi les raisons invoquées, les bruits intenses produits par l'homme lors de travaux portuaires ou de chantiers éoliens *offshore* avec des marteaux hydrauliques qui tapent sur des pieux mesurant jusqu'à 14 m de diamètre » assure Damien Demoor, PDG de Greenov.

Cette *start-up* à mission, créée en 2021, dont le siège social est à Vannes (Morbihan), entend apporter des solutions technologiques pour lutter contre de futurs déserts bleus. « La quasi-totalité des animaux marins utilisent le bruit pour leurs fonctions primaires : se localiser, se nourrir, etc. », précise Damien Demoor. Mais « on leur inflige des niveaux sonores que la loi n'autorise pas pour l'Homme ». Qui plus est, les sons se propagent quatre fois plus vite dans l'eau que dans l'air. Au mieux, en fonction de l'intensité ou de la fréquence, les mammifères marins s'en retrouvent déboussolés ce qui peut donner lieu à un masquage de leur communication ou, plus grave, à des échouages, une perte temporaire d'audition... Au pire, c'est la mort.

C'est pourquoi, la jeune pousse, aujourd'hui hébergée à l'incubateur Centrale-Audencia-Ensa de Nantes, a repris, il y a deux ans, une technologie développée par Naval Group pour diminuer l'impact humain sur les écosystèmes marins. Cette « Cleantech » (technologie propre) se présente sous la forme d'une membrane, dans laquelle circule une fine lame d'air. Baptisée « Subsea Quieter » – Silencieux des mers en Français –, elle



Le système développé par la start-up Greenov doit permettre de réduire les nuisances sonores lors de travaux en mer. | PHOTO : ARCHIVES FRANÇOIS DUBRAY, OUEST FRANCE

permet de « confiner la zone de travaux ». Et ce, principalement pour des chantiers d'aménagements portuaires avec la pose de plusieurs centaines de mètres de la fameuse membrane ou son installation autour de pieux d'éoliennes en mer.

## Devenir le leader mondial de ce marché de niche

La technologie Subsea Quieter remplacera celle utilisée aujourd'hui, perfectible, qui consiste à positionner en fond de mer un tuyau percé dans lequel on injecte de l'air. Le rideau de bulles créé artificiellement, atténue la propagation du bruit. Greenov qui prétend le réduire « de 94 à 99 % » va donc effectuer des tests, dès cette année, dans le port de Saint-Nazaire, pour une commercialisation en 2024-2025.

L'innovation a d'ores et déjà convaincu l'Europe, qui a attribué une

subvention de 2,39 millions d'euros dans le cadre du programme EIC. « C'est l'équivalent de la Ligue des champions, avec moins de 1 % des PME sélectionnées qui reçoivent une aide. » Une reconnaissance pour Greenov qui vise, pour 2030, un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros pour soixante salariés, contre quatorze aujourd'hui, avec déjà un recrutement de trois ingénieurs en conception de systèmes maritimes ou en robotique sous-marine.

Un avenir qui s'inscrit dans un marché mondial d'éoliennes *offshore* qui devrait exploser sur la période 2025-2030 « avec des investissements de 300 millions d'euros par an. Notre ambition est clairement de devenir le leader mondial de ce marché de niche qui croît de plus de 10 % par an. »

Patrick CROGUENNEC.





# Les dauphins échoués sur la côte Atlantique inquiètent

Des centaines de dauphins se sont échoués sur les plages de l'Atlantique en ce début d'année, dont celles du Finistère et du Morbihan. Un phénomène précoce qui inquiète ONG et scientifiques.

Nicolas Arzur

## 1 Combien de dauphins ont été retrouvés morts ?

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, 350 dauphins échoués ont été enregistrés sur la façade Atlantique. À 90 %, il s'agit de dauphins communs. Dans le détail, 29 ont été retrouvés morts sur les côtes finistériennes et 28 sur les côtes morbihannaises. « Cet événement a touché plus particulièrement les côtes de Vendée et de Charente-Maritime, avec 60 % des échouages de la façade », écrit l'observatoire Pelagis, qui alerte sur « un nouvel épisode de surmortalité de dauphins communs ».

## 2 Pourquoi ce phénomène d'échouage est-il qualifié de « précoce » ?

« L'échouage de dauphins n'est pas un phénomène nouveau, cela arrive tous les hivers, mais en 2023, on constate que ce phénomène de surmortalité arrive très tôt dans l'année », explique Olivier Van Canneyt, ingénieur d'études à Pelagis. À titre de comparaison, l'année dernière, 73 dauphins communs

s'étaient échoués sur les plages atlantiques, en janvier. Cette année, on en est déjà à 127. Or, traditionnellement, ce phénomène s'observe surtout en février et mars, période où les dauphins se rapprochent des côtes pour trouver leur nourriture et ont donc plus d'interactions avec les engins de pêche.

## 3 Quelles sont les causes de cet échouage précoce ?

Selon la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), « les photos montrant des nageoires caudales coupées et des traces de filets apparentes ne laissent aucun doute sur l'origine de cette hécatombe » : elles témoignent de la responsabilité des chaluts pélagiques et des fileyeurs. « L'activité dans le golfe de Gascogne est très dynamique l'hiver, tant au niveau de l'activité de pêche que de la présence des proies (sardines, anchois...) recherchées par les dauphins », explique Olivier Van Canneyt. À cette pression de pêche s'ajoutent des conditions de dérives favorables. « Il faut du vent pour que les corps des dauphins arrivent jusqu'aux côtes et s'échouent. L'hiver est propice à cela. »

## 4 Faut-il s'inquiéter de cette surmortalité précoce ?

Bien que la population de dauphins ne soit pas considérée comme « menacée », ce phénomène pose « beaucoup de questions », liste Olivier Van Canneyt. « Est-ce que la surmortalité précoce qui a d'ores et déjà commencé va perturber février et mars ? Est-ce qu'il y a une raison spécifique à ce pic d'échouages précoces ? Selon lui, les dauphins sont aussi en train de compenser la pression due à la surmortalité en se reproduisant « plus jeunes », « ce qui est inquiétant ».

## 5 Que réclament les associations ?

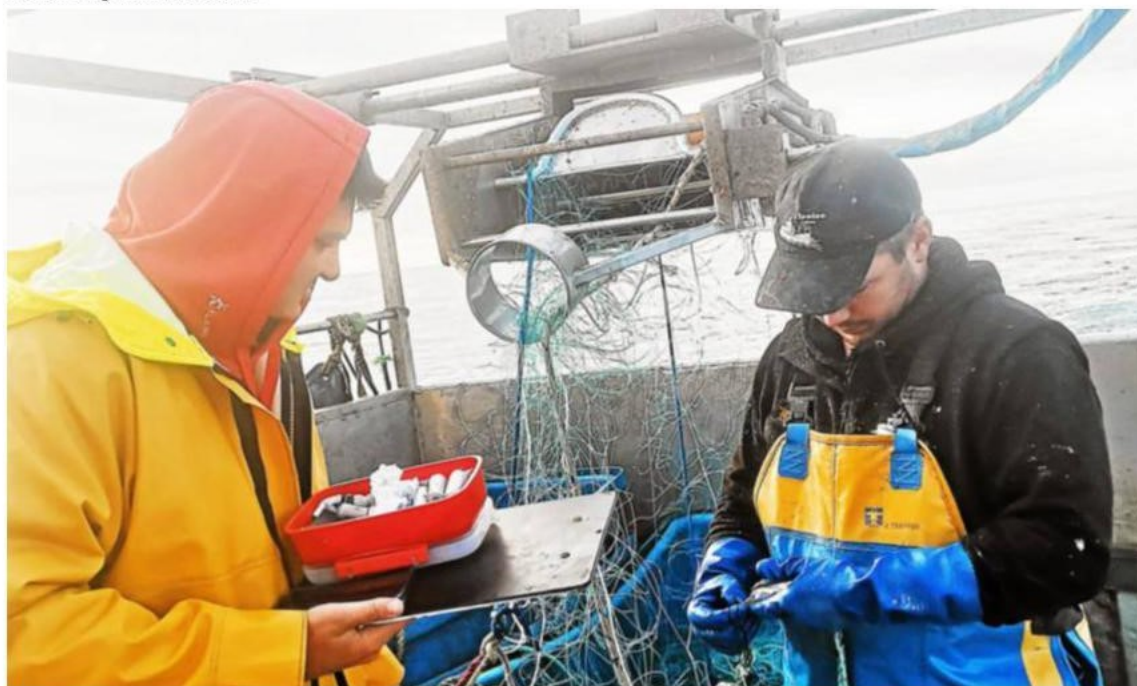
La LPO interpelle l'Élysée : « Le temps est venu de faire le maximum pour sauver les dauphins de maltraitance, voire d'extinction » et de « suspendre dès maintenant et pour plusieurs semaines les pratiques de pêche responsables des captures de dauphins dans le Golfe de Gascogne ». Le Ciem, organe scientifique qui surveille les écosystèmes de l'Atlantique nord, préconise depuis des années une suspension hivernale de certaines pratiques de pêche

non sélectives. Mais la mesure est fermement combattue par les pêcheurs industriels. Plus globalement, les ONG accusent le gouvernement de ne pas en faire assez. Mi-janvier, Sea Shepherd France a dénoncé le manque de « mesures concrètes » de la part de l'État face à cette mortalité, annonçant vouloir déposer plainte, comme en 2019.

## 6 Que répond le gouvernement ?

Pressé par les ONG et par la Commission européenne - qui depuis deux ans lui demande d'agir davantage -, le gouvernement a présenté il y a une dizaine de jours un nouveau plan, complétant celui de 2019, avec la mise en place des caméras embarquées ou les répulsifs acoustiques. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ces balises, déjà mises en place sur les chalutiers, sont étendues aux fileyeurs « les plus actifs dans le golfe de Gascogne » (environ 60 % de la flottille active) dans le cadre d'« une expérimentation à grande échelle ». Le plan gouvernemental, qui, « en l'absence de résultat satisfaisant », ne ferme pas totalement la porte à des « fermetures spatio-temporelles » de la pêche « à l'hiver 2024-2025 dans le golfe de Gascogne ».





Contrainte  
à de nouvelles mesures  
pour réduire les  
captures accidentelles  
de dauphins, la France  
met en œuvre de  
nouvelles actions.  
La multiplication des  
caméras embarquées  
a dû mal à passer.

● Ils refusent la généralisation des caméras embarquées, dont le nombre doit passer de 20 à 100 sur leurs bateaux, dans le cadre d'une nouvelle série de mesures prises par la France. Les fileyeurs bretons du golfe de Gascogne s'inquiètent des conséquences du nouvel ultimatum de l'Union européenne destiné à réduire le nombre de captures accidentelles de dauphins. « On a beau nous dire non, la crainte c'est que les caméras se généralisent et servent au contrôle des pêches », éclaire Yannick Calvez, le président

Les pêcheurs en ont conscience. Accueillir des observateurs à bord ou participer aux expérimentations de dispositifs répulsifs (pingers ou réflecteurs), « les patrons pêcheurs sont demandeurs. Personne ne veut prendre un dauphin dans ses filets. D'autant que ça détruit le matériel et que c'est du temps perdu », défend le pêcheur Finistérien. Oui mais voilà, si l'Union européenne met la pression sur la France, c'est bien parce que ses pêcheurs rechignent à déclarer les captures accidentelles. « Ils ne sont pas dans l'illégalité lorsqu'une capture se produit par accident, mais ils en ont ras le bol d'être montrés du doigt »,

Après une réunion, cette semaine à la Direction des pêches, l'administration et la profession vont devoir avancer, de concert avec leurs homologues ibériques, pour ne pas risquer le contentieux avec la Commission européenne alors que Bruxelles menace de fermer la pêche chaque hiver aux pélagiques et fileyeurs du golfe de Gascogne.

Go Sport, qui emploie 150 salariés en France, est dans l'attente d'une décision du tribunal de Grenoble sur une procédure de redressement. Une audience s'est tenue mardi 12 décembre. La décision doit être rendue d'ici quelques jours. Les salariés de Go Sport ont obtenu l'annulation de la décision de la commission de l'Ordre des licenciements de la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble. Ils ont obtenu également l'annulation de la décision de la commission de l'Ordre des licenciements de la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble. Ils ont obtenu également l'annulation de la décision de la commission de l'Ordre des licenciements de la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble.

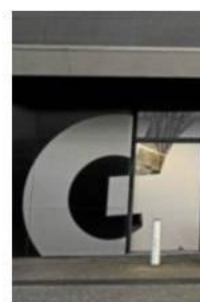


Photo Damien Meyer/ANSA



4. Cours stade expé

La tendance à  
peu plus calm  
L'offre réduite  
breton. Les dis

**NOUVELLES DES**

**Le Guilvinec.** Cours d'hiver, 5,14 ; lotte blanche, taille 3,1. Prix mini-prix maximum : tailles 2-3-4, 4,2-7,48 ; merlu, tailles 1-2, 3,9-5,14 ; lieu jaune, taille 2, 3,4 ; crabs à la vente : aujourd'hui 1,99. Blue Wave, Alya. **Lorient.** mercredi 25, Hent an H



## Les voileux annoncent les temps forts de 2023



PHOTO : OUEST-FRANCE

çant.  
un lieu important  
et les Vannetais.  
vivialité, qui favo-  
urs locaux. Cela  
objectifs de la  
voriser une agri-  
nclut Sylvie Sculo,



Le bureau de Voile et patrimoine du golfe du Morbihan (VPGM) a annoncé les rendez-vous de 2023.

PHOTO : OUEST-FRANCE

L'assemblée générale de l'association Voile et patrimoine du golfe du Morbihan (VPGM) s'est déroulée samedi 14 janvier. Cyrille Hervé, son président, est satisfait du nombre stable d'adhérents. « Nous sommes 86 », indique-t-il.

En 2023, l'association continuera à mettre la yole *An Erminig* à disposition du lycée La Mennais, de Ploërmel. Cela concernera les classes de première et terminale. En 2024, les élèves de seconde seront aussi intégrés. « Nous aimerions faire naviguer les jeunes, leurs parents et les enseignants pendant la Semaine du Golfe », ajoute Cyrille Hervé. VPGM y sera avec cinq bateaux : trois yoles de Bantr, *Audace*, *An Erminig* et *La Françoise* ; un cotre *Pen Eké*, et le guépard.

Du 5 au 12 août, l'association participera à la Route de l'Amitié. « L'équi-

page passe deux jours dans chaque port : Audierne, Locudy, Lorient et Sauzon », précise le président.

Du 25 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, les adhérents se rendront à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Les volontaires sont invités à un stage à Poses, dans l'Eure. « C'est le centre d'entraînement pour les Jeux olympiques », note Cyrille Hervé.

Le président a remercié les bénévoles pour leur travail : « Ils font un super travail. Toutefois, la besogne n'est pas partagée. Sortir en mer, c'est bien, mais il faut aussi participer aux tâches plus ingrates d'entretien. »

« En prenant en moyenne 5,5 bénévoles par journée de travail, sur une base de 92 jours, ce sont plus de 28 000 € que les bénévoles font gagner à l'association », explique Jean-Pierre Dilhuit, le trésorier.





O.F.le 29/01/2023

## À Vannes, les plaisanciers se sentent oubliés des réaménagements du port

Les plaisanciers du port de Vannes (Morbihan) s'inquiètent des futurs travaux de la rive gauche. Déjà privés de leur parking historique sur la rive droite, depuis le réaménagement de la Rabine, inauguré en juillet 2022, ils déplorent un accès de plus en plus contraignant au port de plaisance.



L'association des plaisanciers du port de Vannes s'est réunie en assemblée générale, ce samedi 28 janvier 2023. C'est la première que préside William Cousin, élu à la tête de l'APPV en février 2022. Ici aux côtés de Gérard Bodo, trésorier. | OUEST-FRANCE.

Déjà privés de leur parking historique sur la rive droite, depuis le réaménagement de la Rabine, inauguré en juillet 2022, les plaisanciers du port de Vannes (Morbihan), s'inquiètent des futurs travaux de la rive gauche.

L'association APPV ne décolère pas (Association des plaisanciers du port de Vannes) : Avant, nous avions quarante places pendant 24 heures ou plus. Désormais, nous n'avons plus que huit places sur la rive droite. Les boulistes et les cyclistes ont été consultés. Nous, plaisanciers, avons été oubliés. Nos propositions et nos demandes de rendez-vous ont été refusées par la mairie. La vocation du port a été complètement dénaturée, déplore son président, William Cousin, devant les 80 adhérents réunis en assemblée générale, ce samedi 28 janvier 2023.

### « C'est ubuesque »

Pour partir en croisière plus d'une journée, les plaisanciers doivent jongler entre deux ou trois parkings différents. Nous pouvons décharger sur le petit parking de la rive droite, en surveillant bien notre montre car au bout de quatre heures, il faut déplacer

notre véhicule sur la rive gauche, sur le parking Moitessier, près de l'ancienne DDE. C'est ubuesque.

Sur ce parking, l'APPV a obtenu, « **après de nombreuses réclamations** », un forfait de 21 jours de stationnement par an et par navigateur. Une maigre satisfaction, pour les plaisanciers, qui se sont vus refuser les quinze places supplémentaires demandées sur la rive droite et estiment n'avoir guère été mieux reçus au conseil portuaire.

## « Quid des passerelles ? »

À plusieurs reprises, on nous a dit que si nous n'étions pas contents, nous n'avions qu'à aller dans un autre port. On subit déjà la situation, on souhaiterait que la mairie s'engage avant de démarrer le réaménagement de la rive gauche. Aurons-nous un équivalent au parking Moitessier, si celui-ci devait être supprimé ? Et quid des passerelles ? Qui aura la priorité, cyclistes, piétons ou plaisanciers ?



L'association des plaisanciers

du port de Vannes tenait son assemblée générale, ce samedi 28 janvier 2023. Michel Gillet, adjoint aux sports, a pris la parole en fin de réunion, pour défendre les décisions de la Ville. | OUEST-FRANCE

Impassible face à cette bronca, l'adjoint aux sports, Michel Gillet, qui assistait à la réunion, a assuré que le projet de la rive gauche n'était absolument pas ficelé. Rien n'est figé, la Ville de Vannes reste à votre écoute, a conclu l' élu, invitant des plaisanciers très sceptiques à ne pas noircir le tableau.

**APPV**, association des plaisanciers du port de Vannes, 4, rue du Commerce.

Contact : [appv56@orange.fr](mailto:appv56@orange.fr). [Page Facebook : APPVannes](#)



Après deux ans d'absence pour cause de crise sanitaire, en 2022, la troisième édition des Trophées de la rivière d'Auray a réuni une belle flottille de onze vieux gréements, au port de Saint-Goustan.



## AURAY

# « L'Indomptable » fêtera ses 75 ans à la Semaine du golfe

Les adhérents de Mod Kozh, à Auray, mettent le cap sur l'année 2023 qui sera marquée par la Semaine du Golfe et les 75 ans de « L'Indomptable ». L'association était réunie en assemblée générale vendredi 20 janvier.

● Les adhérents Mod Kozh se sont retrouvés en nombre, vendredi 20 janvier au soir, salle du Penher à Auray pour l'assemblée générale de leur association. Aux mots de bienvenue, le président Gérard Leiglon a ajouté des remerciements pour leur

présence à la municipalité représentée par Jean-François Guillemet, adjoint au patrimoine et à la culture, ainsi qu'aux associations partenaires Ty Plates et ANSG. Le tour d'horizon 2022 a balayé les événements auxquels Mod Kozh a participé ou qu'elle a montés. On peut citer la Fête de la Bretagne, le Paddle Trophy, la troisième édition des Trophées de la rivière d'Auray, le forum des associations, les Journées du patrimoine, les animations de Noël, sans oublier la Fête de la godille dont c'était la première édition.

### L'entretien des vieux gréements

Les projets 2023 sont à peine moins ambitieux. En ce qui concerne les animations ouvertes au public, il y aura les 17, 18 et 19 mai la participation à la Semaine du golfe qui nécessite un fort engagement des bénévoles. La deuxième édition de la Fête de la godille le 15 juillet sera

un temps fort de la saison qui attirera le public sur les quais de Saint-Goustan.

La vie de l'association ne se résume pas à ces animations. Toute l'année, dans le cadre de partenariats avec des associations maritimes ou des organismes formateurs comme l'AFPA, des chantiers sont organisés pour l'entretien des vieux gréements et des sorties mer forment des équipiers et des skippers à la navigation.

Un partenariat particulier avec le réseau de sciences participatives RIEM fait contribuer Mod Kozh à la surveillance de la qualité des eaux dans le golfe. Enfin, 2023 sera l'année des 75 ans de « L'Indomptable » et des 10 ans de sa restauration. Des animations spécifiques sont prévues durant la Semaine du golfe pour fêter ces anniversaires.

**Pratique**  
[www.modkoz.fr](http://www.modkoz.fr)

## PLUVIGNER

### Une voiture dans l'allée

● À Pluvigner, un marin s'est fait voler son véhicule la nuit du vendredi 20 au samedi 21 janvier. Le pick-up de 2015, garé sur sa propriété, a été volé par un cambrioleur. La campagne de Pluvigner pour tout son matériel professionnel. La voiture a été retrouvée fin de matinée ce samedi, donnant accès au château, à Pluvigner. Vers 10 heures, les pompiers sont intervenus pour étouffer les fumées, car le véhicule était encore brûlant. Le propriétaire du véhicule a porté plainte auprès de la gendarmerie.

## SAINTE-ANNE-D'AURAY

### au festival des Galets

Le festival des Galets de Sainte-Anne-d'Auray poursuit son chemin. Vendredi 20 janvier, lors de l'assemblée générale, le président, Daniel Guéhenne, a dévoilé la tête d'affiche de la journée du dimanche 27 août. Il s'agit de Zazie. Les festivaliers de cette quatorzième édition pourront découvrir son nouvel album « Aile-P ». C'est une soirée familiale, accueillie à la billetterie est déjà ouverte.

### ▼ Auray

#### Mon Crime

Drame (1 h 42 ; avant-première)  
**Ti Hanok**, 16 h 30.

#### La Syndicaliste

Thriller (2 h 02 ; avant-première)  
**Ti Hanok**, 14 h.

#### Babylon

Drame (3 h 09 ; des scènes fortes ou des images puissantes)  
sensibilité des spectateurs  
**Ti Hanok**, 16 h 15 ; en VOD





# 23 M€ pour transformer le secteur maritime

Un fonds de 23 M€ à l'initiative de Go Capital et avec le soutien de la Banque des Territoires et de l'Ademe a été lancé, jeudi.

Objectif : favoriser la décarbonation du secteur maritime.

**Sébastien Chabas**

● Une bonne nouvelle pour les porteurs de projets et les start-up bretonnes à l'occasion, jeudi, à Paris, de la première édition des « Jeudis de l'Innovation Maritime ». En plus de l'enveloppe de 300 millions d'euros que le gouvernement souhaite, a minima, consacrer aux sujets de subventions de décarbonation du secteur maritime, Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la Mer,

a annoncé le lancement du fonds « Impact Océan Capital » de 23 millions d'euros sur les 70 millions d'euros à terme pour l'investissement de l'économie maritime.

« Ce fonds constitue l'une des briques de la stratégie de l'État France Mer 2030 et de France Nation Verte pour renforcer le soutien public à l'innovation maritime », a rappelé Hervé Berville, devant deux cents acteurs de la filière, armateurs, équipementiers, chantiers, start-up.

## **Une vingtaine d'entreprises financées**

C'est Go Capital, la société de gestion de fonds d'investissements sur le Grand Ouest, basée à Rennes, qui est à l'initiative de ce nouveau fonds avec les opérateurs de l'État qui consacrent, dans un premier temps, 23 millions d'euros provenant de la Banque des Territoires, à hauteur de 20 millions d'euros, et de l'Ademe, qui ajoute trois millions d'euros. Le reste est financé par la Banque Populaire Grand Ouest, Arkéa, EDF et aussi la Région des Pays de la Loire.

« Ce fonds va permettre de financer, uniquement en France dans l'esprit

positif d'impact de notre environnement, une bonne vingtaine d'entreprises et de start-up au cours des quatre prochaines années », a expliqué Jérôme Gueret, directeur général de Go Capital.

## **Protection des océans, aquaculture, eaux grises...**

« Cela fait plus de deux ans que l'on travaille sur l'émergence d'une problématique particulière française, qui est le défaut de financement de la filière maritime dans le domaine de l'innovation. Nous allons apporter notre financement dans la protection des océans, le développement durable, la décarbonation et aussi l'aquaculture, les ports intelligents, la production électrique, les énergies nouvelles, la dépollution ou les eaux grises », a-t-il détaillé.

« Au-delà de l'enjeu de visibilité de la part des investisseurs passionnés par la mer, c'est au fond celui de la territorialisation qui est essentiel, a estimé Hervé Berville. Il faut que tous les acteurs du maritime aillent enquiquiner encore une fois Go Capital. Il n'y a pas de temps à perdre dans l'industrialisation verte. »